

LES SYNDICATS ET LE COMMERCE



Fiche d'information sur le commerce en Tunisie

Zone de libre-échange continentale africaine



FICHE D'INFORMATION SUR LE COMMERCE EN TUNISIE

Syndicats, commerce et ZLECAF

Mohamed Faical Kadhkadh, Département des études et de la documentation.

L'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT)

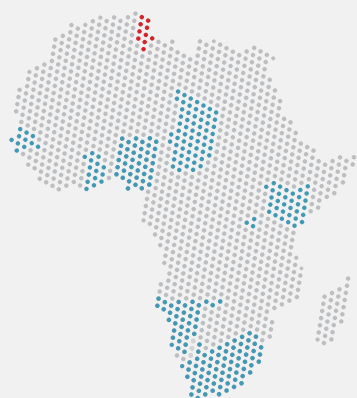
Octobre 2024

La ZLECAf influencera les politiques nationales qui affectent l'emploi, les revenus et les moyens de subsistance - les syndicats doivent être prêts à s'engager dans ce processus.

Les aspects pratiques de la ZLECAf, la manière dont elle affectera le commerce, les politiques et l'emploi, sont inconnus et doivent être mieux compris.

Cette ressource donne un aperçu de la dynamique commerciale en TUNISIE et aide les syndicats à réfléchir au commerce et à leurs intérêts dans la ZLECAf.

Table des matières



LES SYNDICATS ET LE COMMERCE

Fiche d'information sur le commerce en Tunisie

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

| | |
|-------------------|---|
| Liste des figures | 2 |
|-------------------|---|

| | |
|--------------------|---|
| Liste des tableaux | 3 |
|--------------------|---|

| | |
|---|----------|
| SECTION 1 : DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES | 4 |
|---|----------|

| | |
|-------------------|---|
| 1.1 La population | 4 |
|-------------------|---|

| | |
|--|----------|
| SECTION 2 : INDICATEURS ÉCONOMIQUES | 6 |
|--|----------|

| | |
|----------------------------------|---|
| 2.1 Produit intérieur brut (PIB) | 6 |
| 2.2 Composition du PIB | 7 |
| 2.3 PIB par habitant | 7 |
| 2.4 L'inflation | 8 |
| 2.5 Taux de change | 8 |

| | |
|---|----------|
| SECTION 3 : LE MARCHÉ DU TRAVAIL | 9 |
|---|----------|

| | |
|--|---|
| 3.1 Emploi et chômage | 9 |
| 3.2 Répartition industrielle de l'emploi | 9 |
| 3.3 L'économie informelle | 9 |

| | |
|--|-----------|
| SECTION 4 : AFFILIATION SYNDICALE | 10 |
|--|-----------|

| | |
|---------------------------------|----|
| 4.1 Taux de syndicalisation | 10 |
| 4.2 Syndicalisation par secteur | 11 |

| | |
|--|-----------|
| SECTION 5 : LE COMMERCE INTERNATIONAL | 12 |
|--|-----------|

| | |
|---|----|
| 5.1 Exportations et importations de marchandises | 12 |
| 5.2 Le commerce des services | 13 |
| 5.3 Principales destinations des exportations | 13 |
| 5.4 Commerce intra-africain | 14 |
| 5.5 Intra-African trade | 15 |
| 5.6 Accords commerciaux et appartenance à une communauté économique | 17 |

Table des matières

(suite)

SECTION 6 : Zones franches industrielles pour l'exportation (ZFE) 18

| | |
|----------------------------------|----|
| 6.1 Le cadre juridique | 18 |
| 6.2 Principaux sites | 18 |
| 6.3 Principaux produits/services | 18 |
| 6.4 Mesures d'incitation | 20 |
| 6.5 La syndicalisation | 20 |

SECTION 7 : POLITIQUE INDUSTRIELLE 21

| | |
|--|----|
| 7.1 Vision de la politique industrielle de la Tunisie | 21 |
| 7.2 Objectifs stratégiques | 21 |
| 7.3 Secteurs visés par la politique industrielle | 21 |

SECTION 8 : MIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE 22

| | |
|-------------------|----|
| 8.1. Les migrants | 22 |
| 8.2 Émigrants | 23 |

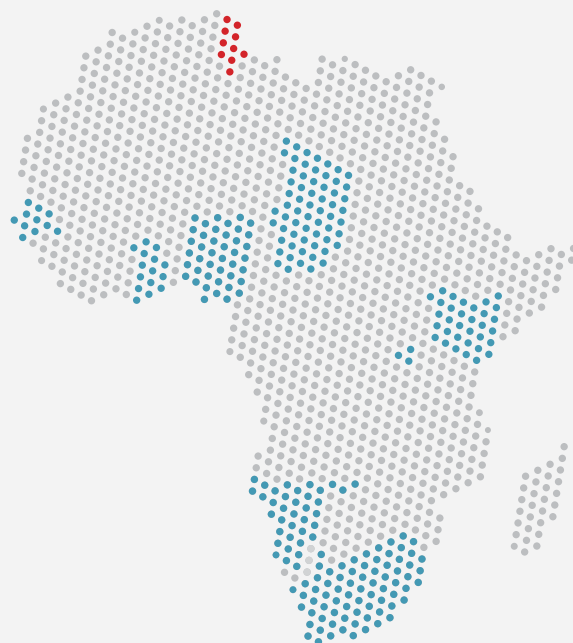
RÉFÉRENCES 24

Liste des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1: Répartition de la population par lieu | 5 |
| Figure 2: PIB (milliards de dollars) et croissance du PIB (%) | 6 |
| Figure 3: Source de croissance | 7 |
| Figure 4: PIB par habitant (US\$) | 7 |
| Figure 5: Inflation, prix à la consommation (% annuel) | 8 |
| Figure 6: Ratio emploi/population (2023) | 9 |
| Figure 7: Taux de chômage (2023) | 9 |
| Figure 8: Répartition de l'emploi par secteur d'activité | 9 |
| Figure 9: Densité syndicale | 10 |
| Figure 10: Les 5 premiers partenaires (exportations, en millions de dollars) | 13 |
| Figure 11: Structure des exportations par groupe de produits en 2023 | 14 |
| Figure 12: Commerce intra-africain (2021) | 15 |
| Figure 13: Résidents étrangers en Tunisie par région d'origine, juillet 2020 - mars 2021 | 22 |
| Figure 14: Proportions (%) d'émigrants tunisiens employés, par région | 23 |

Liste des tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 1: Population (projections) par sexe (2022) | 4 |
| Tableau 2: Population par cohortes d'âge (2022) | 5 |
| Tableau 3: Taux de change (2022-2024) | 8 |
| Tableau 4: Commerce de marchandises (en millions de dollars) | 12 |
| Tableau 5: Commerce des services (en millions de dollars) | 13 |
| Tableau 6: Les cinq principales sources d'importation (2022) | 15 |
| Tableau 7: Les cinq principaux produits d'importation (2022) | 15 |
| Tableau 8: Principales exportations intra-africaines de produits de base (2021) | 15 |
| Tableau 9: Principaux produits importés en Afrique (2021) | 15 |
| Tableau 10 : Accords commerciaux préférentiels | 17 |



LES SYNDICATS ET LE COMMERCE

Fiche d'information sur le commerce en Tunisie

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

SECTION 1: DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

1.1 La population



LA POPULATION DE LA
TUNISIE ÉTAIT DE
11.8 MILLIONS
D'HABITANTS EN 2022

(L'Institut National de la Statistique (INS), 2024).



FEMME
50.6%



HOMME
49.5%

Comme le montre le tableau 1, les femmes constituaient une légère majorité, représentant 50,4 % de la population.

Tableau 1: Population (projection) par sexe (2022)

| Le sexe | Compter | Pourcentage |
|---------|------------|-------------|
| Homme | 5,865,173 | 49.59 |
| Femme | 5,961,737 | 50.41 |
| Total | 11,826,910 | 100.00 |

Source : Adapté de INS (2024).

La Tunisie a une population majoritairement jeune. Le tableau 2 indique qu'un peu plus de la moitié de la population du pays aura moins de 35 ans en 2022.

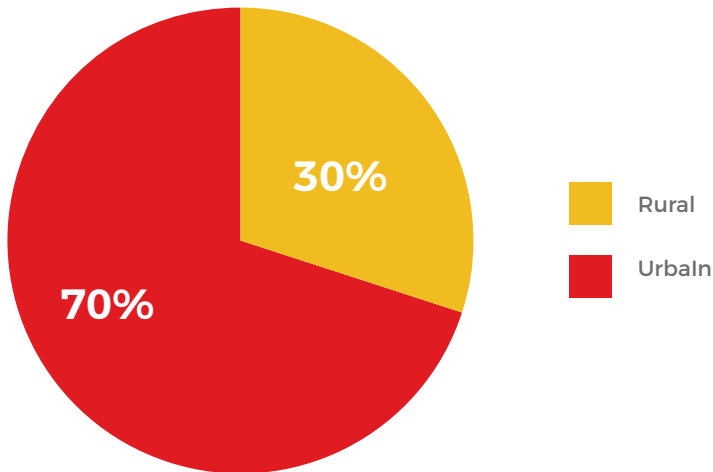
Tableau 2 : Population par cohortes d'âge (2022)

| Cohorte d'âge | Total | Pourcentage | Pourcentage cumulé |
|----------------|------------|-------------|--------------------|
| 0-14 ans | 2,929,870 | 24.77 | 24.77 |
| 15-24 ans | 1,583,954 | 13.39 | 38.17 |
| 25-34 ans | 1,690,712 | 14.30 | 52.46 |
| 35-59 ans | 3,915,824 | 33.11 | 85.57 |
| 60 ans et plus | 1,706,550 | 14.43 | 100.00 |
| Tous | 11,826,910 | 100.00 | |

Source : Adapté de INS (2024).

La population tunisienne est largement urbaine. Comme l'illustre la figure 1, environ 70 % de la population résidait dans des zones urbaines en 2022.

Figure 1: Répartition de la population par lieu



Source : adapté de la Banque mondiale (2024)



SECTION 2: INDICATEURS ÉCONOMIQUES

2.1 Produit intérieur brut (PIB)



EN 2022, LE PIB DE LA TUNISIE S'ÉLEVAIT À

44,57 MILLIARDS DE DOLLARS

AVEC UN TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DE 2,6 %.



SERVICES
SECTEUR
63%

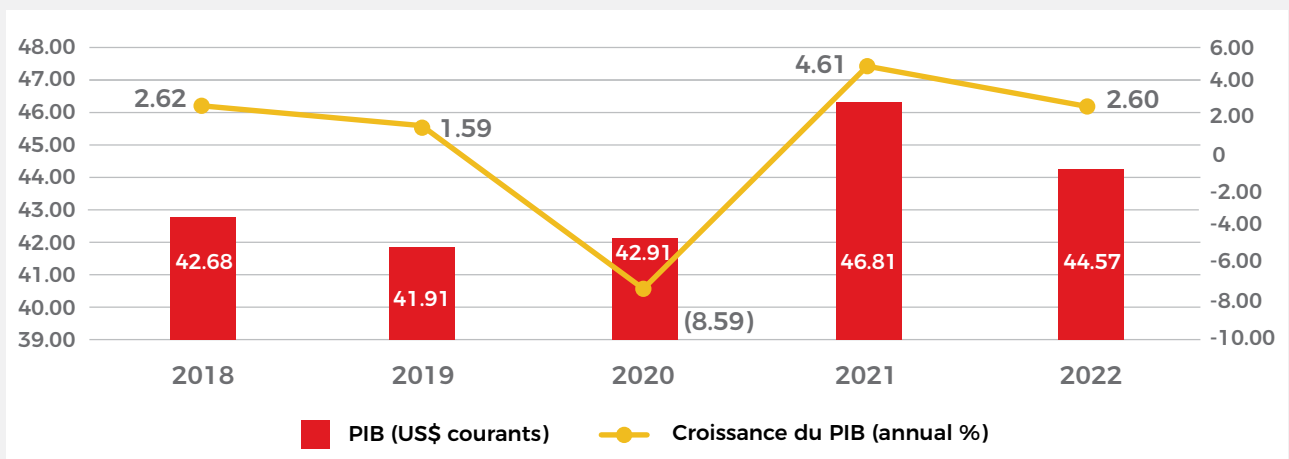


INDUSTRIEL
SECTEUR
24.9%



AGRICULTURE,
SYLVICULTURE
ET PÊCHE
11%

Figure 2: PIB (milliards de dollars) et croissance du PIB (%)

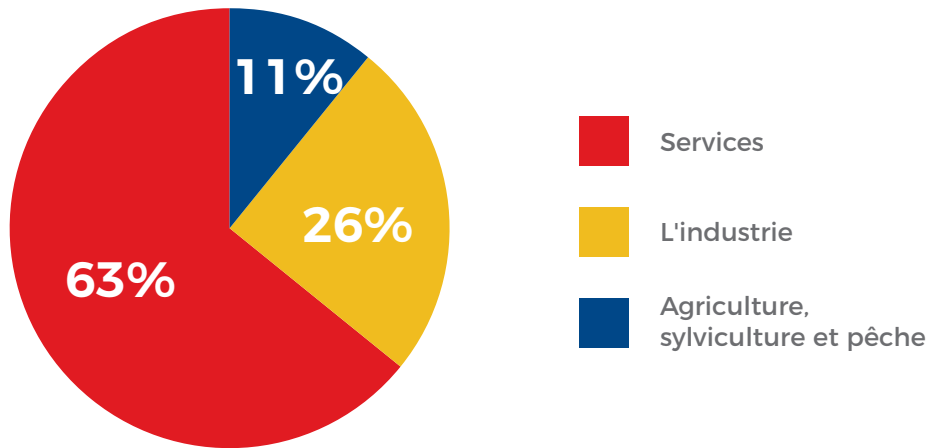


Source : (« FMI-World Economic Outlook Database: April 2023 », s. d.-a).

2.2 Composition du PIB

Le secteur des services a été le plus important contributeur au PIB de la Tunisie en 2022, représentant environ 63%. En comparaison, le secteur industriel contribuera à hauteur d'environ 26 %.

Figure 3: Source de croissance

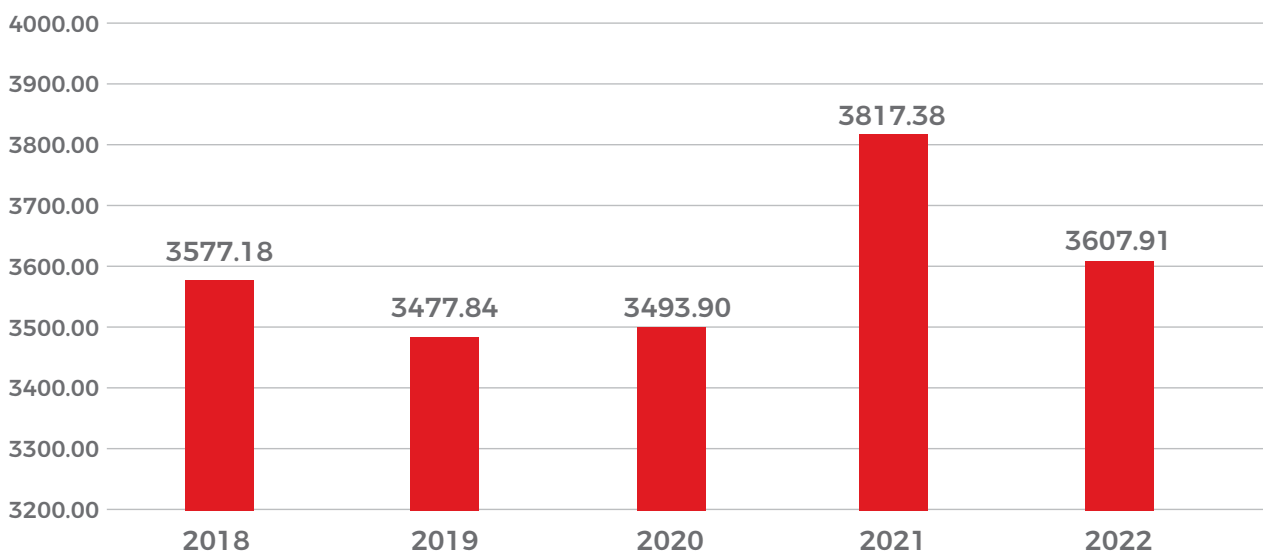


Source : adapté de Banque mondiale (2024)

2.3 PIB par habitant

La Tunisie est classée parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Comme le montre la figure 4, son PIB par habitant était de 3 607,91 USD en 2022. L'inégalité des revenus reste élevée, avec un indice de Gini de 33,7 en 2021 (Banque mondiale, 2024).

Figure 4: PIB par habitant (US\$)



Source : adapté de la Banque mondiale (2024)

2.4 Inflation

L'inflation annuelle en Tunisie est restée inférieure à 10 % depuis 2021. Comme le montre la figure 5, le taux d'inflation de la Tunisie était de 8,3 % en 2022.

Figure 5: Inflation, prix à la consommation (% annuel)



Source : adapté de la Banque mondiale (2024)

2.5 Taux de change

Le dinar tunisien est resté relativement stable en 2023. Comme le montre le tableau 3, il s'est légèrement déprécié par rapport au dollar américain (0,06 %), à la livre sterling (1,61 %) et à l'euro (2,98 %) entre décembre 2022 et décembre 2023.

Table 3: Taux de change (2022-2024)

| Date | Dollar américain | | Livre sterling | | L'euro | |
|------------|------------------|---------|----------------|---------|-----------|---------|
| | Taux | Changer | Taux | Changer | Taux | Changer |
| 31/12/2022 | 3,10 TND | 10,7 | 3,26 TND | -1,21 | 23,43 TND | -7,40 |
| 31/12/2023 | 3,11 TND | 0,32 | 3,36 TND | 3,06 | 22,07 TND | -5,80 |

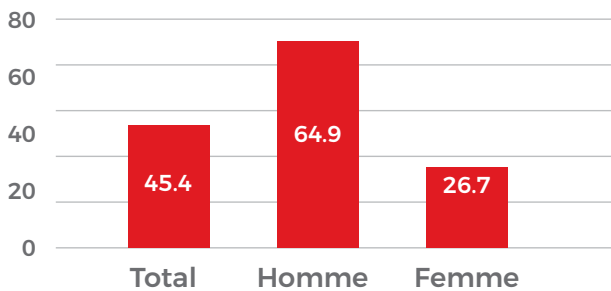
Source : adapté de la Banque Centrale de Tunisie (2024)

SECTION 3: LE MARCHÉ DU TRAVAIL

3.1 Emploi et chômage

La figure 6 illustre le ratio emploi/population en Tunisie, montrant qu'en 2023, environ 45 % de la population âgée de 15 ans et plus était employée. Le taux d'emploi est nettement plus élevé chez les hommes (64,9 %) que chez les femmes (26,7 %).

Figure 6: Ratio emploi/population (2023)



Source : adapté de ILOSTAT (2024)

En 2023, environ 15 % de la main-d'œuvre tunisienne était au chômage. Le taux de chômage était plus élevé chez les femmes (20,4 %) que chez les hommes (12,8 %).

Figure 7: Taux de chômage (2023)

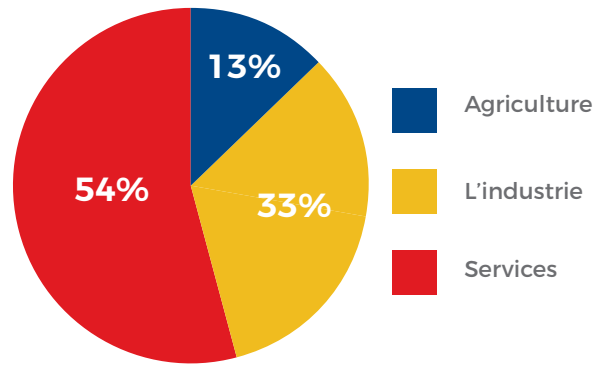


Source : adapté de ILOSTAT (2024)

3.2 Répartition industrielle de l'emploi

Le secteur des services est la principale source d'emploi en Tunisie, employant environ 54 % de la main-d'œuvre en 2023.

Figure 8: Répartition industrielle de l'emploi



Source : adapté de ILOSTAT (2024)

3.3 Économie informelle

L'économie informelle joue un rôle important en Tunisie, avec un taux d'emploi informel de 43,9 % (Mohammed et al., 2023). En outre, la part du secteur informel dans le PIB a été estimée à 35,2 % en 2020 (OIT & PNUD, 2022).

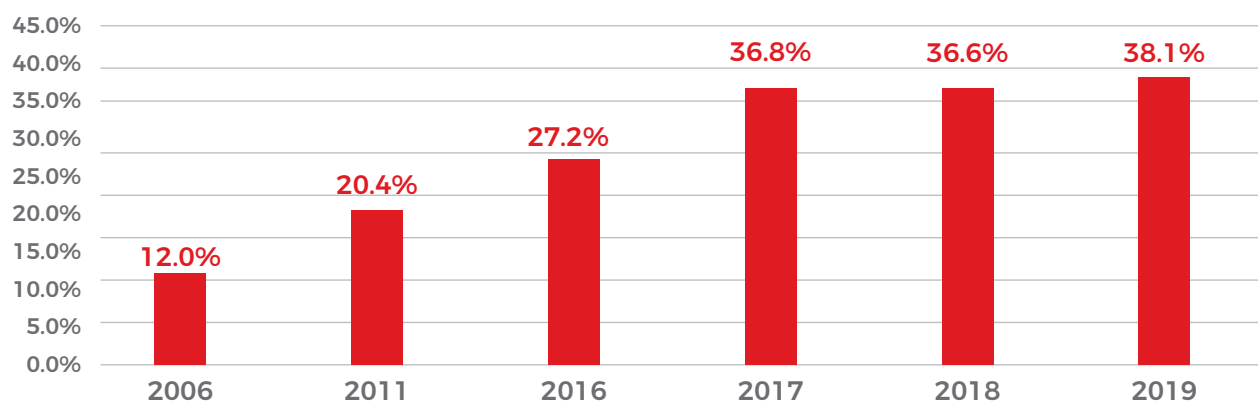


SECTION 4: AFFILIATION SYNDICALE

4.1 Taux de syndicalisation

La figure 9 illustre la tendance à la hausse du taux de syndicalisation en Tunisie, qui est passé de 12 % en 2006 à 38,1 % en 2019.

Figure 9: Densité syndicale



Source: FHS (2020) ; ILOSTAT https://rshiny.ilo.org/dataexplorer40/?lang=fr&id=TUN_A.

4.2 Syndicalisation par secteur

L'Union générale tunisienne du travail (UGTT) compte environ **500 000 membres**, dont 48 % sont employés dans le secteur public. La syndicalisation dans le secteur privé est plus faible, avec un taux de 27 %. Vous trouverez ci-dessous une répartition approximative du taux de syndicalisation par secteur :



Secteur public et entreprises publiques :

- Le taux de syndicalisation des fonctionnaires est de 31 %.
- Dans les secteurs de l'éducation et de la santé, le taux de syndicalisation est compris entre 60 et 80 %.



Fabrication :

- Le taux de syndicalisation varie entre 20 et 40 %, selon l'entreprise et la région. Les grandes entreprises et celles situées dans les zones urbaines ont tendance à avoir des taux plus élevés.



Secteur de la construction :

- Le taux de syndicalisation est généralement plus faible, de l'ordre de 10 à 20 %, en raison de la nature fragmentée et saisonnière de l'emploi.



Commerce et tourisme :

- Le taux de syndicalisation est souvent inférieur à 10 %. Ces secteurs sont dominés par les petites entreprises et les travailleurs saisonniers, ce qui rend la syndicalisation plus difficile.



Technologies de l'information et de la communication (TIC) :

- Bien qu'il s'agisse d'un secteur à croissance rapide, les taux de syndicalisation restent relativement faibles, généralement inférieurs à 10 %, ce qui reflète la nature nouvelle et dynamique du secteur en Tunisie.



Secteur agricole :

- Le taux de syndicalisation est extrêmement faible, souvent inférieur à 5 %, en raison de la prédominance des petites exploitations familiales, des emplois saisonniers et du travail informel.

SECTION 5:

COMMERCE INTERNATIONAL

5.1 Exportations et importations de marchandises

Les exportations de marchandises (biens) de la Tunisie dépassent les importations à la fois en 2015 et en 2023. Comme le montre le tableau 4, les exportations du pays dépassent les importations d'environ 5,5 milliards de dollars en 2023.



IMPORTATIONS DE MARCHANDISES EN 2023:
25 MILLIARDS DE DOLLARS AMÉRICAINS



EXPORTATIONS EN 2022:
19 MILLIARDS DE DOLLARS AMÉRICAINS



DÉFICIT COMMERCIAL
\$5.5 MILLIARDS DE DOLLARS AMÉRICAINS

Tableau 4: Commerce de marchandises (millions de dollars)

| Classification | 2015 | 2023 |
|--------------------------------------|-------|-------|
| Exportations de marchandises | 14073 | 19985 |
| Importations de marchandises | 20221 | 25485 |
| Balance commerciale des marchandises | -6148 | -5500 |

Source : adapté de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 2024

5.2 Commerce des services

Contrairement au commerce de marchandises, la Tunisie a enregistré des soldes positifs pour le commerce des services à la fois en 2015 et en 2023. Comme le montre le tableau 5, les importations de services dépassent les exportations d'environ 6,5 milliards de dollars US en 2023. Les principaux services exportés par la Tunisie comprennent les voyages (24,4 %) et les transports (17,1 %).

Table 5: Commerce des services (millions de dollars)

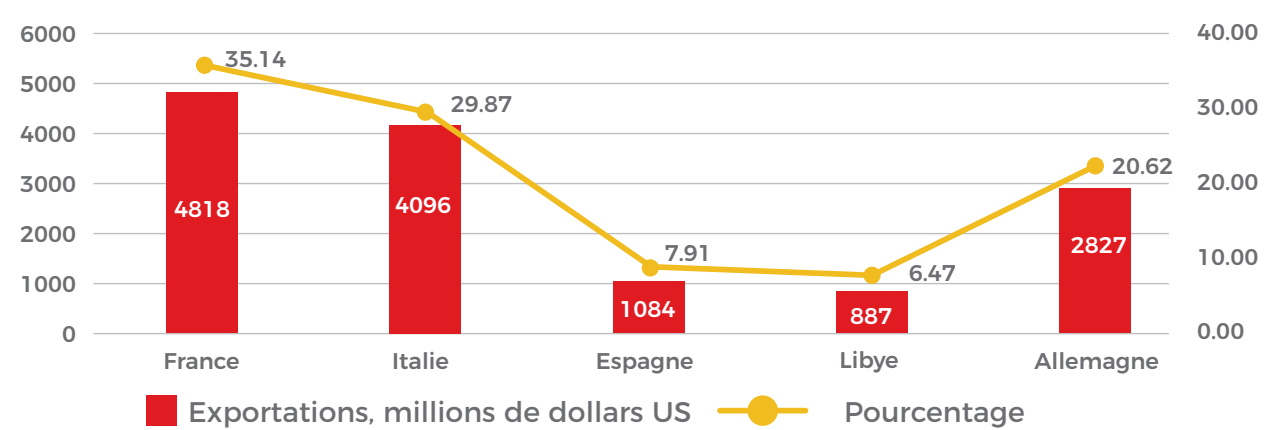
| Classification | 2015 | 2023 |
|----------------------------------|------|-------|
| Exportations de services | 3294 | 10311 |
| Importations de services | 3076 | 3781 |
| Balance commerciale des services | 218 | 6530 |

Source : adapté de la CNUCED, 2024 .

5.3 Principales destinations des exportations

En 2023, la France est la première destination des exportations tunisiennes. Comme l'illustre la figure 10, la France se classe au premier rang des cinq premières destinations, recevant 35 % des exportations. La deuxième destination la plus importante était l'Italie, qui représentait environ 40,9 milliards de dollars US, soit environ 29,9 %.

Figure 10: Les 5 premiers partenaires (exportations, en millions de dollars)

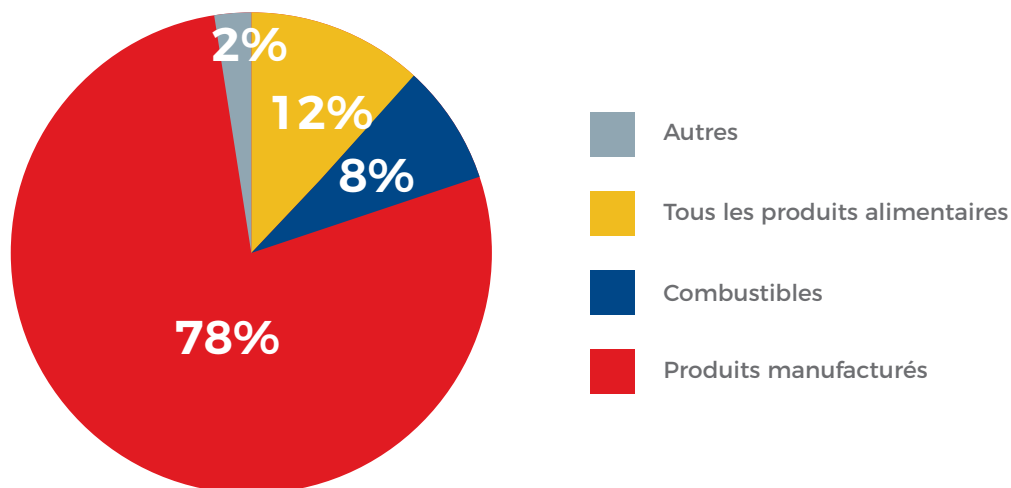


Source: adapté de la CNUCED (2024)



La figure 11 montre que les produits manufacturés étaient le principal produit d'exportation de la Tunisie en 2023, représentant 78 % des exportations totales.

Figure 11: Structure des exportations par groupe de produits en 2023



Source : adapté de la CNUCED (2024)

5.4 Principales sources d'importation

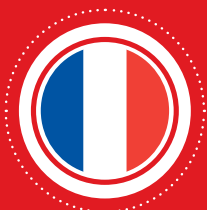
La majorité des importations de la Tunisie en 2022 provenait de l'Italie.



LES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE L'ITALIE ONT TOTALISÉ

3.85 MILLIARDS DE DOLLARS US

ce qui représente environ **29 %** des importations totales en provenance des cinq principales sources.



LA FRANCE SUIT DE PRÈS AVEC DES IMPORTATIONS S'ÉLEVANT À

3.78 MILLIARDS DE DOLLARS US soit **27.9%**

En dehors de l'UE, deux pays figurent parmi les cinq premiers fournisseurs de la Tunisie :



CHINE
8.9%



TURQUIE
6.3%

Voir Tableau 6

Tableau 6: Cinq principales sources d'importation (2022)

| Pays | Montant (en milliards de dollars) | Pourcentage |
|--------------|-----------------------------------|---------------|
| Italie | 3.85 | 28.50 |
| France | 3.78 | 27.98 |
| Chine | 2.38 | 17.62 |
| Allemagne | 1.81 | 13.40 |
| Turquie | 1.69 | 12.51 |
| Total | 13.51 | 100.00 |

Source : adapté de l'Observatoire de la complexité économique (OEC) (n.d.)

Le pétrole raffiné a été le principal produit d'importation en Tunisie en 2022, totalisant 2,48 milliards de dollars US et représentant environ 39,4 pour cent des cinq principaux produits d'importation. Le gaz de pétrole s'est classé deuxième, avec des importations évaluées à 1,62 milliards de dollars US, soit une part de 25,76 %.

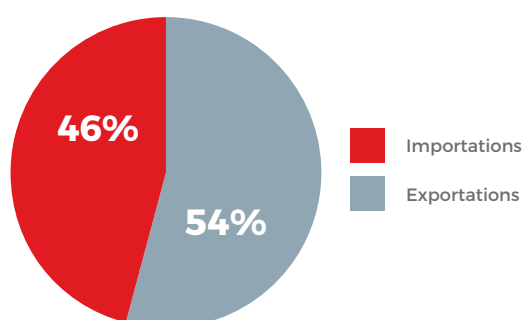
Tableau 7: Les cinq principaux produits d'importation (2022)

| Produits de base | Montant (en millions de dollars) | Pourcentage |
|------------------|----------------------------------|---------------|
| Pétrole raffiné | 2480 | 39.44 |
| Gaz de pétrole | 1620 | 25.76 |
| Blé | 788 | 12.53 |
| Voitures | 726 | 11.55 |
| Pétrole brut | 674 | 10.72 |
| Total | 6288 | 100.00 |

Source : adapté de l'OEC (n.d.)

5.5 Commerce intra-africain

En 2021, le commerce intra-africain de la Tunisie représentait 8 pour cent de son commerce global (Tralac, n.d.). La figure 12 montre que les exportations ont dominé le commerce intra-africain, constituant 54 pour cent en 2021. La majorité des exportations intra-africaines de la Tunisie sont destinées à l'Afrique du Nord, la Libye, le Maroc et l'Algérie représentant collectivement environ 65% (ibid.). En outre, les cinq principales sources d'importations intra-africaines de la Tunisie (Algérie, Libye, Égypte, Maroc et Ghana) ont fourni 89 % des importations intra-africaines du pays.

Figure 12: Commerce intra-africain (2021)

Source : adapté de Tralac, n.d.

En 2021, la majorité des exportations de la Tunisie vers le reste de l'Afrique était constituée de produits chimiques, représentant 13,22 %. Ils sont suivis de près par les machines, qui représentent 13,08 %.

Tableau 8: Principales exportations intra-africaines de produits de base (2021)

| Non. | Produits de base | Pourcentage |
|------|--|-------------|
| 1 | Produits chimiques | 13,22 |
| 2 | Machines | 13,08 |
| 3 | Alimentation, boissons et tabac | 10,67 |
| 4 | Métaux de base | 9,88 |
| 5 | Produits minéraux | 8,45 |
| 6 | Produits végétaux | 7,23 |
| 7 | Produits en plastique | 7,19 |
| 8 | Craisses et huiles animales ou végétales | 6,28 |
| 9 | Produits en papier | 5,11 |
| 10 | Articles divers sur la fabrication | 4,38 |
| 11 | Autres | 14,51 |
| | Total | 100 |

Source : adapté de Tralac (n.d.)

En 2021, plus de la moitié des importations de la Tunisie en provenance du reste de l'Afrique étaient des produits minéraux.

Tableau 9: Principaux produits d'importation intra-africains (2021)

| Non. | Produits de base | Pourcentage |
|------|--|---------------|
| 1 | Produits minéraux | 57,32 |
| 2 | Textile et habillement | 6,62 |
| 3 | Alimentation, boissons et tabac | 6,54 |
| 4 | Machines | 5,6 |
| 5 | Métaux de base | 4,93 |
| 6 | Produits chimiques | 3,96 |
| 7 | Produits végétaux | 3,28 |
| 8 | Produits en plastique | 2,63 |
| 9 | Matériel de transport | 2,4 |
| 10 | Craisses et huiles animales ou végétales | 1,65 |
| 11 | Autres | 5,08 |
| | Total | 100,01 |

Source : adapté de Tralac (n.d.)

5.6 Accords commerciaux et appartenance à une communauté économique

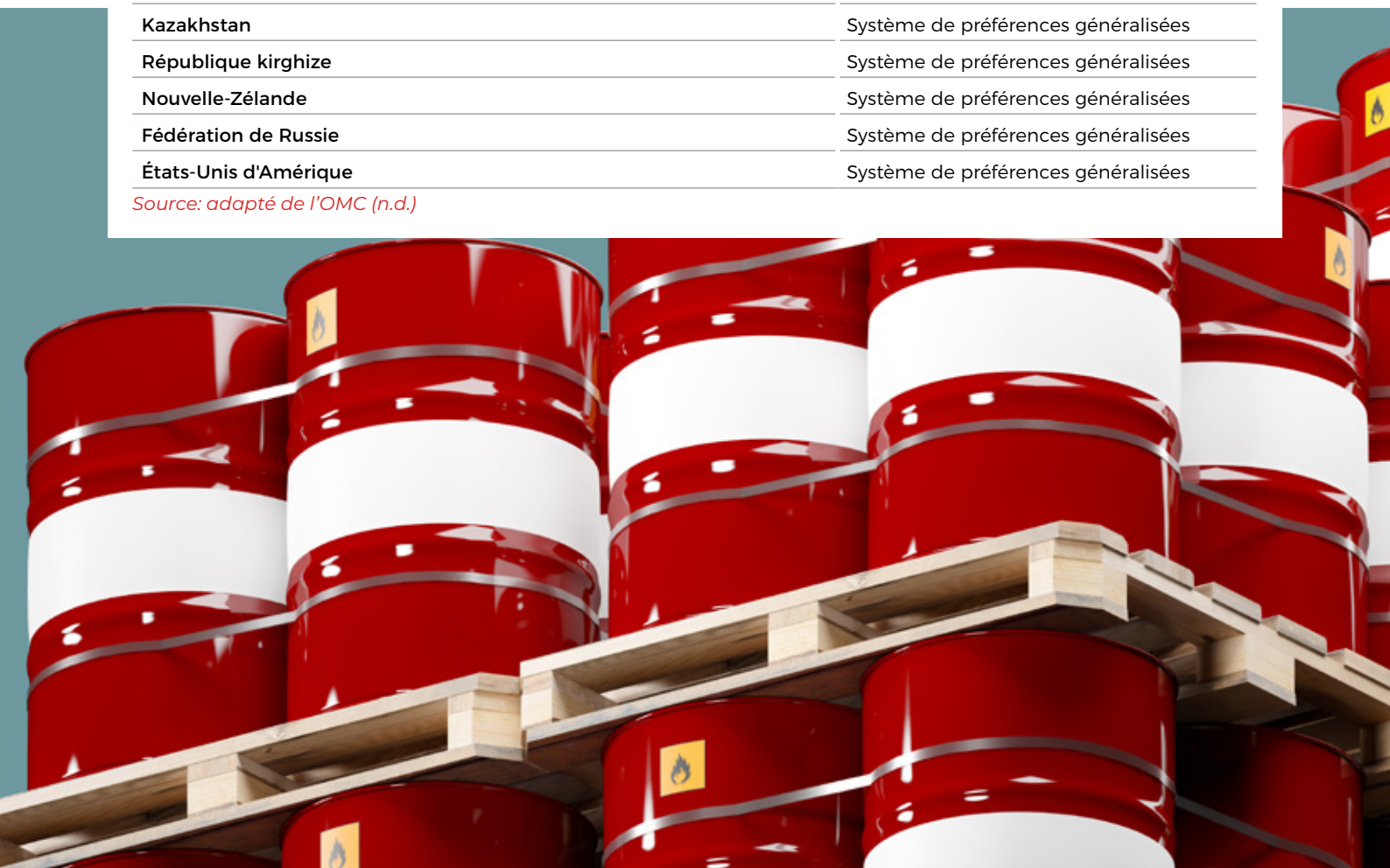
La Tunisie est membre et signataire de divers accords commerciaux et groupements économiques régionaux et multilatéraux. Il s'agit notamment de

- Organisation mondiale du commerce (OMC)
- Accord d'Agadir
- Association européenne de libre-échange (AELE)
- UE - Tunisie
- Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC)
- Zone de libre-échange panarabe (PAFTA)
- Protocole sur les négociations commerciales (PTN)
- Türkiye - Tunisie
- Royaume-Uni - Tunisie
- Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) - Adhésion des Seychelles
- Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA)

Table 10: Accords commerciaux préférentiels

| Fournisseur | Nom |
|-----------------------|-------------------------------------|
| Arménie | Système de préférences généralisées |
| Australie | Système de préférences généralisées |
| Japon | Système de préférences généralisées |
| Kazakhstan | Système de préférences généralisées |
| République kirghize | Système de préférences généralisées |
| Nouvelle-Zélande | Système de préférences généralisées |
| Fédération de Russie | Système de préférences généralisées |
| États-Unis d'Amérique | Système de préférences généralisées |

Source: adapté de l'OMC (n.d.)



SECTION 6:

ZONES FRANCHES INDUSTRIELLES POUR L'EXPORTATION (ZFE)

6.1 Le cadre juridique

Le cadre juridique des zones franches, également appelées parcs d'activités économiques (PAE), en Tunisie est constitué de la loi n° 72-38 du 27 avril 1972 relative à l'organisation des entreprises totalement exportatrices (points francs) et de la loi n° 52 du 7 août 1992 relative à la création et à la gestion des zones franches en Tunisie.

6.2 Principaux sites

La Tunisie dispose de deux parcs d'activités économiques (PAE) : Bizerte (PAEB) et Zarzis (PAEZ), tous deux créés en vertu du décret n° 93-2051 du 4 octobre 1993. La zone franche du PAEB de Bizerte s'étend sur 81 hectares et celle de Zarzis sur 60 hectares.

6.3 Principaux produits/services

Table 9: Main activities in Tunisia's EPZs

| Zone libre | Industries | Services |
|-----------------|--|--|
| Bizerte PAEB | Industrie mécanique, électrique et électronique (IMEE) | Recherche et conseils |
| | Construction navale et yachting | Comptabilité |
| | Industrie pharmaceutique | Centre d'appel |
| | Plastiques | Développement de logiciels |
| | Finition des tissus, des textiles et du cuir | Services bancaires et postaux |
| Zarzis PAEZ | Industries mécaniques, électriques et automobiles | Nouvelles technologies de l'information et des télécommunications (TIC) - Transformation numérique |
| | L'énergie solaire | |
| | Industrie de la construction navale | FINTECH - e-commerce - solution e-management - outsourcing - solutions R&D |
| | Industrie alimentaire | |
| | Activités de logistique pétrolière et gazière | HOLOGRAMME - MAPPING VIDÉO |
| | Bâtiment et travaux publics | |

Source: For Bizerte (PAEB Bizerta Free Zone, n. d.); for Zarzis (PAEB zarzispark, n. d.)



La Tunisie dispose de deux parcs d'activités économiques (PAE) :

Bizerte (PAEB) et Zarzis (PAEZ),

tous deux créés en vertu du décret n° 93-2051 du 4 octobre 1993.

La zone franche du **PAEB de Bizerte** s'étend sur

81 HECTARES

et celle de **Zarzis** sur

60 HECTARES

bieszczady_wildlife / Shutterstock.com

6.4 Mesures d'incitation

Les zones franches tunisiennes offrent une série d'incitations fiscales visant à encourager l'investissement et à stimuler le développement économique. Les principales incitations prévues dans ces zones sont les suivantes

- Exonération de l'impôt sur les sociétés : Les entreprises opérant dans les zones franches peuvent bénéficier d'une exonération totale de l'impôt sur les sociétés pendant les premières années d'activité. La durée de cette période d'exonération varie en fonction du secteur et de la zone concernée.
- Exonération de la TVA : Les biens et services destinés à l'exportation ou utilisés dans le cadre d'activités au sein des zones franches sont généralement exonérés de TVA.
- Exemption de droits de douane : Les entreprises peuvent importer des biens, des équipements et des matières premières en franchise de droits, à condition que ces articles soient exclusivement utilisés dans le cadre des activités de la zone franche.
- Réduction des charges sociales : Les entreprises peuvent bénéficier de réductions sur les cotisations sociales de leurs employés, ce qui contribue à réduire le coût du travail et à rendre les investissements dans les zones franches plus attractifs.
- Facilitation administrative : Les zones franches proposent souvent des procédures administratives simplifiées, notamment des guichets uniques ou des contacts spécialisés pour faciliter l'enregistrement des entreprises, l'obtention des permis et d'autres formalités.

- Subventions de formation : Des subventions peuvent être accordées pour soutenir la formation des employés, afin d'aider les entreprises à améliorer les compétences de leur main-d'œuvre pour répondre à des besoins opérationnels spécifiques.

6.5 La syndicalisation

Les taux de syndicalisation dans les zones franches de Bizerte et de Zarzis sont généralement plus faibles que dans d'autres secteurs en Tunisie. Cela s'explique en grande partie par la nature unique de ces zones économiques spéciales, qui sont axées sur les exportations et l'attraction des investissements étrangers.

- Zone franche de Bizerte (PAEB) : Le taux de syndicalisation dans cette zone est estimé entre 5 et 15 %. La prédominance des emplois temporaires ou saisonniers, ainsi que la forte présence d'entreprises multinationales, contribuent au faible taux de syndicalisation.
- Zone franche de Zarzis (PAEZ) : Le taux de syndicalisation est estimé à environ 5 à 10 %. Comme à Bizerte, la prédominance des emplois temporaires et la pression exercée par les entreprises pour minimiser les coûts de main-d'œuvre se traduisent par un faible taux de syndicalisation.

Dans les deux zones franches, les principaux obstacles à la syndicalisation sont les contrats de travail précaires, la forte rotation du personnel et, dans certains cas, les restrictions aux activités syndicales imposées par les entreprises pour maintenir leur compétitivité.

SECTION 7: POLITIQUE INDUSTRIELLE

7.1 Vision de la politique industrielle de la Tunisie

Le document Stratégie Industrielle et d'Innovation Horizon 2035 indique que la politique industrielle de la Tunisie vise à 1) relancer la croissance économique en améliorant le niveau de vie, en augmentant l'emploi et en réduisant les disparités de développement régional et 2) améliorer la compétitivité des entreprises en se concentrant sur l'innovation et la technologie pour renforcer la présence sur le marché international tout en passant à une économie propre, respectueuse de l'environnement et alimentée par des énergies renouvelables.

7.2 Objectifs stratégiques

The three strategic objectives of Tunisia's industrial policy are as follows (MIME 2022, 35):

- I. Augmenter la contribution du secteur manufacturier au PIB : l'objectif est de porter la part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière à 20 % du PIB d'ici 2035, en inversant la tendance à la désindustrialisation observée au cours des deux dernières décennies et en stimulant la transformation structurelle.
- II. Stimuler les exportations de produits

manufacturés : L'objectif est de porter les exportations manufacturières à 36 milliards de dollars US d'ici 2035, ce qui contribuera à améliorer la balance commerciale et les comptes extérieurs de la Tunisie.

- III. Créer des emplois qualifiés : La Tunisie vise à créer plus de 300 000 emplois industriels directs et indirects d'ici 2035, en mettant l'accent sur les emplois qualifiés.

7.3 Secteurs visés par la politique industrielle

Les secteurs clés ciblés pour la croissance et le développement sont les suivants :

- Génie mécanique et métallurgie
- Aérospatiale
- Électricité et électronique
- Textile et habillement
- Cuir et chaussures
- Matériaux de construction
- Agroalimentaire
- Produits chimiques
- Produits pharmaceutiques
- Emballage
- Industrie du bois et de l'ameublement
- Technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Industries liées aux chaînes d'approvisionnement et à la logistique



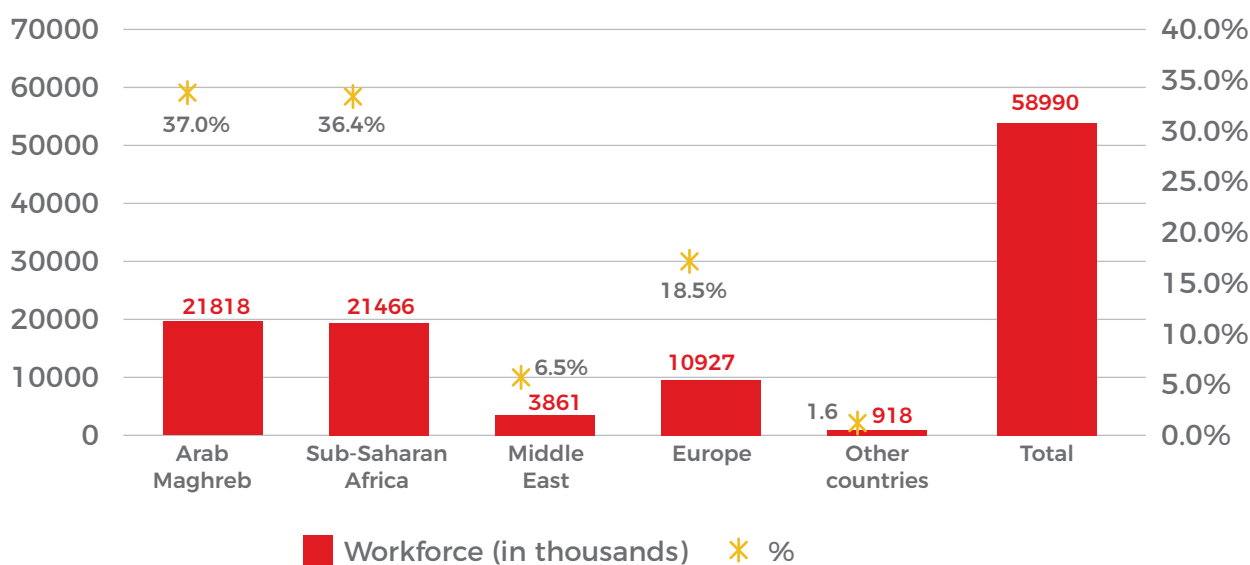
SECTION 8: MIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

8.1 Les migrants

La Tunisie a accueilli environ 59 000 migrants entre juillet 2020 et mars 2021. La figure 13 montre que la majorité de ces migrants étaient originaires de la région du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne, représentant respectivement 37 % et 36,4 %. Les ressortissants ivoiriens constituaient un tiers de la population migrante en provenance des pays d'Afrique subsaharienne. En outre, les ressortissants de la République démocratique du Congo, de la Guinée et du Mali représentaient environ 10 % de tous les Africains non maghrébins en Tunisie. Environ 36 % de la population migrante âgée de 15 ans et plus avaient un emploi (INS & ONM, 2021).



Figure 13: Résidents étrangers en Tunisie par région d'origine, juillet 2020 - mars 2021.



Source : INS & ONM (2021).

8.2 Émigrants



Selon l'enquête nationale sur les migrations internationales, il y a environ

566 000 ÉMIGRANTS TUNISIENS, dont



388 000 HOMMES



178 000 FEMMES

La majorité de ces émigrants résident en Europe, qui représente **DE L'ENSEMBLE DES MIGRANTS TUNISIENS.**

Trois pays -



FRANCE

52.5%



L'ITALIE

14.1%



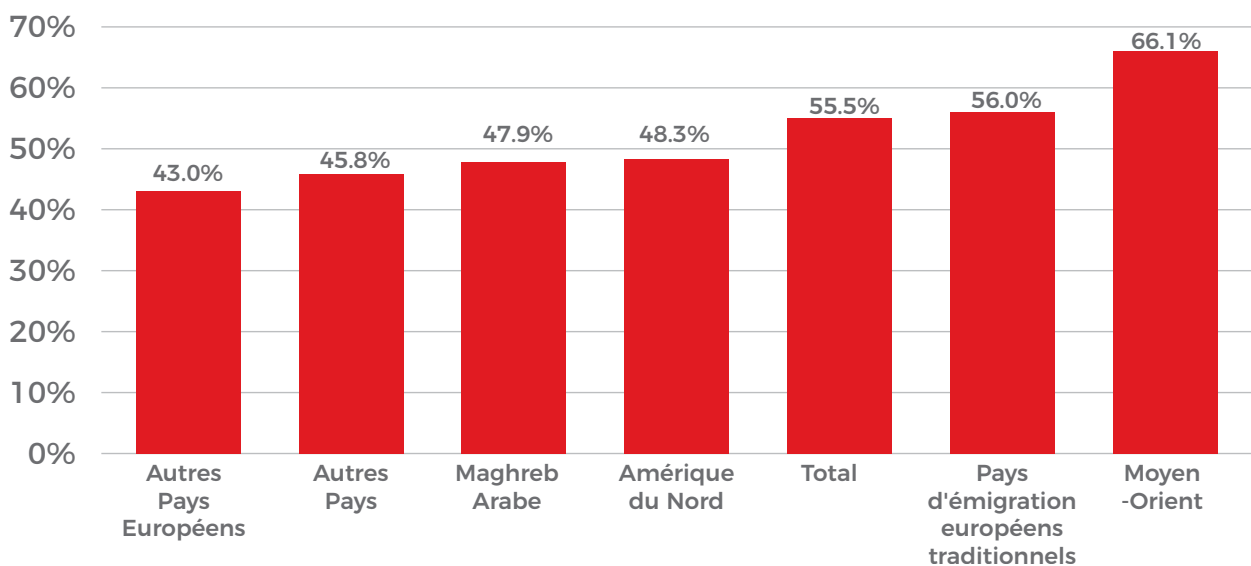
L'ALLEMAGNE

8.2%

- accueillent ensemble les trois quarts de cette population.

La figure 14 montre que le taux d'emploi des migrants tunisiens est de 55,5 %. Le taux d'emploi le plus élevé pour les ressortissants tunisiens se trouve au Moyen-Orient (66,1 %), suivi de l'Europe (56 %) et du Maghreb arabe (47,9 %).

Figure 14: Proportions (%) d'émigrants tunisiens occupés, par région



Source: (NIS ONM 2021, 28).

RÉFÉRENCES

Banque Centrale de Tunisie (2024) “Moyenne des prix du marché interbancaire
https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/tableau_statistique_a.jsp?params=PL203105#
consulté le 19 octobre 2024

ILOSTAT (2024) ‘Country profiles’
https://ilostat ilo.org/data/country-profiles/?ref_area=TCD, consulté le 12 octobre 2024
INS (2024) ‘Population au 1er janvierst ’ <https://www.ins.tn/en/statistiques/111>
consulté le 17 octobre 2024

OIT & PNUD (2022) : “ L’Economie Informelle En Tunisie : Définitions, analyse exploratoire et esquisse d’une stratégie intégrée “, Décembre 2022.
Mohammed, N., Gatti, R., Ranzani, M., Lopez-Acevedo, G., Sinha, N. et Elsheikhi, A. (2023) Informal employment in Egypt, Morocco, & Tunisia : What can we learn to boost inclusive growth ? inclusive growth ?”
<https://blogs.worldbank.org/en/arabvoices/informal-employment-egypt-morocco-tunisia-what-can-we-learn-boost-inclusive-growth>
consulté le 22 octobre 2023

OECD (n.d.) ‘Tunisia’
<https://oec.world/en/profile/country/tun?flowSelector1=flow1&yearlyTradeFlowSelector=flow1>
consulté le 20 octobre 2024

Tralac (n.d.) 'Tunisia trade and tariffs update (2021)'

<https://www.tralac.org/documents/publications/trade-data-analysis/4572-tunisia-trade-update-infographic-2021/file.html>

20 octobre 2024

CNUCED (2024) 'Profil général: Tunisie'

<https://unctadstat.unctad.org/CountryProfile/GeneralProfile/en-GB/788/index.html>

consulté le 20 octobre 2024

Banque mondiale (2024) 'Population, total - Tchad'

<https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL?locations=TD>

consulté le 12 octobre 2024

OMC (n.d.) 'Tunisia'

<https://ptadb.wto.org/Country.aspx?code=788>

consulté le 20 octobre 2024





Ministry for Foreign
Affairs of Finland

“Un accord de libre-échange continental nécessite un mouvement syndical libre continental sur le continent.”

Mobiliser la recherche et l'apprentissage syndicaux et des stratégies pour influencer la mise en œuvre de la Convention Africaine Zone de libre-échange continentale (ZLECAf).

Pour en savoir plus:

<https://tradeunionsinafcfta.org/fr/accueil/>

